



POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES L'INSUPPORTABLE EST ATTEINT !

«On n'y arrive plus ! Tout coûte plus cher et nos pensions ne suivent pas !» Telles sont les réactions entendues un peu partout parmi les retraités(ées) que nous rencontrons.

En ce début d'année, c'est à un bombardement de hausses de prix et tarifs, mais aussi de taxes qu'a décidé le gouvernement.

☞ C'est la consultation chez le médecin généraliste qui passe à 23 €uros, le taux de remboursement des médicaments à vignettes bleues de 35 à 30 %.

☞ Les cotisations mutuelles augmentent de 5 à 10 %.

☞ Les loyers, l'alimentation, les transports.

☞ La facture d'électricité va augmenter de 3 %, les tarifs d'assurance automobile entre 2,5 et 4,5 %, les assurances habitation jusqu'à 8 %.

☞ La spéculation sur le pétrole entraîne des hausses importantes et continue sur les prix des carburants à la pompe.

☞ Les abonnements (Internet, téléphone, télévision) qui bénéficient d'un taux de TVA à 5,5 % se voient taxer à 19,6 %.

Ainsi, c'est un nouveau coup porté au niveau de vie du plus grand nombre, une nouvelle baisse du pouvoir d'achat que les mini augmentations de pensions en 2010 (0,9 % pour la retraite de base et 0,72 % pour les retraites complémentaires) n'avaient absolument pas compensé.

L'augmentation des retraites en 2011, le patronat et le gouvernement la ciblent toute petite, il faudra donc **ALLER LA CHERCHER POUR QU'ELLE SOIT DÉCENTE.** Car du côté des rémunérations des grands patrons, **ÇA VA, ÇA VA MEME TRES BIEN !**

En moyenne, un patron d'une entreprise cotée en Bourse (CAC 40) touche 190 fois le SMIC, soit 3,1 millions d'Euros par an avec par exemple 9,2 millions pour le PdG de Renault-Nissan, 7,6 millions pour le PdG de LVMH, 5,8 millions pour le PdG Danone ou encore 5,6 millions pour le PdG d'AXA, 8,3 millions au PdG Sanofi-Aventis.

La part des salaires dans la valeur ajoutée (richesses produites par le travail) a reculé de 10 points à partir de 1985. Ce sont environ 100 milliards d'Euros en moyenne qui passent chaque année et cela depuis 25 ans du camp du travail à celui du capital.

De 1984 à 2007, les SALAIRES ont été multipliés par DEUX quand les DIVIDENDES EUX étaient multipliés par TREIZE §

En conclusion, nous avons la légitimité à exiger la hausse conséquente des salaires et des pensions. **Les moyens financiers, on le voit, EXISTENT !**

Dans la tête de nombreux retraités est ancrée l'idée que chaque année et systématiquement, leur pension sera augmentée et qu'elle ne peut en aucun cas être réduite.

Or rien n'est assuré, rien n'est acquis définitivement et la loi sur la Sécurité Sociale votée en novembre dernier par les députés « godillots » de l'UMP est muette sur une augmentation en 2011.

Plus dangereux encore, le gouvernement, après avoir fait passer sa dite réforme des retraites contre l'avis de 70 % de nos concitoyens a pour objectif une réforme systémique des retraites. Il lorgne de concert avec le Medef vers le modèle Suédois.

Or si un tel système voyait le jour en France pour remplacer régimes de bases et régimes complémentaires, nos retraites pourraient être diminuées. Les Suédois en font l'AMER CONSTAT : moins 3 % en 2010 suivi de - 8 % en 2011.

LA CGT REVENDIQUE POUR LES RETRAITES :

- ⇒ *Le minimum de retraite porté au niveau du SMIC.*
- ⇒ *Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.*
- ⇒ *300 €uros par mois pour tous au titre du rattrapage.*
- ⇒ *La pension de réversion à 75 % de la retraite initiale.*
- ⇒ *Le financement de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale.*

Syndicats et patronat ont entamé des négociations sur les retraites complémentaires. Au menu : le niveau des pensions. Le gouvernement doit également annoncer le sort qu'il réserve aux retraités sur l'augmentation des pensions à l'échéance du 1^{er} avril. L'état d'esprit du patronat et du gouvernement, nous le connaissons. Pour autant, rien n'est réglé d'avance, dès l'instant où les retraités s'en mêlent.

Les Actifs eux aussi, ont une baisse de leur niveau de salaire et les patrons n'entendent pas les augmenter. De plus, l'emploi est de plus en plus menacé, précaire et les conditions de travail se dégradent. Ils doivent faire entendre leurs revendications.

La CGT, après avoir proposé aux autres organisations syndicales d'appeler ACTIFS et RETRAITES à l'action sur ces questions d'augmentation des salaires et des retraites, mais sans réponse positive, S'ENGAGE SEULE POUR LA DEFENSE DES REVENDICATIONS ET CELA PARTOUT DANS LE PAYS.

DANS NOTRE DÉPARTEMENT, ACTIFS ET RETRAITÉS SONT APPELÉS À MANIFESTER LE

JEUDI 24 FEVRIER 2011

à **BOURGES** 10 h 30 Place Séraucourt
> *dépôt motions Medef et Préfet*

à **VIERZON** 10 h 30 Forum République

- **POUR L'AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DES SALAIRES, TRAITEMENTS, ET RETRAITES DU SECTEUR PUBLIC ET PRIVÉ.**
- **POUR LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES.**
- **POUR LA PRISE EN CHARGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE PAR LA SÉCURITE SOCIALE.**

**INDIGNÉS, EXASPÉRÉS, RÉVOLTÉS,
LUTTONS POUR DÉGAGER LES OBSTACLES
AUX REVENDICATIONS !**